

Sainte-Irène

Journal municipal Décembre 2025-Janvier 2026 vol. 295

Joyeux Noël

BONNE ANNÉE 2026

**Que la magie de Noël vous
accompagne tout au long
de l'année !**



**Nouveau
à conserver**

CALENDRIER DE COLLECTE
Matières résiduelles 2026

**Vous avez plus d'un bac à déchets?
Procurez-vous votre VIGNETTE dès
maintenant !
www.ecoregie.ca**

Suivez l'actualité en ligne !

<https://www.sainteirene.com/>

<https://www.facebook.com/Municipalite-Sainte-Irene>



Sujets

Sommaire
Budget 2026
Rencontre citoyen(ne)s
Réflexion
Déneigement
Vœux
Horaire bureau municipal
Retour fête de Noël
Le Villageois
Festirène
Poste Canada
La Fabrique
Liturgie
Initiation au tissage
Infocab
Budget 2026 MRC
Communiqué
Écosite
Certificat d'autorisation démolition
Recette
Coloriage/jeux
Mot vert du mois
Tarification surplus de bac
Calendrier et info

Bonne Fête

Le 16 décembre à Matt Gauthier

Le 18 décembre Louise Gonthier

Le 18 décembre à Julia-Rose Bouffard

Le 20 décembre à Émile Morissette

Le 22 décembre Noëlla Lavoie

Le 25 décembre Thomas Lizotte

Le 6 janvier Colette Jean



Note de rédaction

Le journal sortira à tous les 15 de chaque mois.

Le prochain journal sortira **le jeudi 15 janvier**. À noter que vous êtes invités à soumettre vos annonces ou articles gratuitement **avant vendredi 9 janvier**.

Pour nous joindre :

Par téléphone : Nicole Parent ou Nancy Lizotte au 418-629-3746

Cell. : 418-330-0377 Par courriel : journal.steirene@hotmail.com



Sainte-Irène, le 01décembre2025

Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 1^{er} jour du mois de décembre 2025 à 20h30 à l'édifice municipal et communautaire situé au 362, rue de la Fabrique, à Sainte-Irène, sous la présidence du maire Nelson Thériault.

Sont présent(e)s :

M. Guy Dupont, conseiller;	Siège # 1
M. Carl-Michaël Lévesque-Lemelin, conseiller;	Siège # 2
M. Olivier Lavoie, conseiller; Siège # 3	
Mme Nancy Lizotte, conseillère;	Siège # 4
M. Alain Delisle, conseiller;	Siège # 5

Absente :

Mme Emma Carpinteri, conseillère;	Siège # 6
-----------------------------------	-----------

Formant ainsi le quorum et tous déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique.

Est également présente Marie-France Lévesque directrice générale et greffière trésorière.

215-12-2025

3. Adoption du budget 2026

Considérant Qu'en vertu de l'article 954.1, le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

Considérant Qu'un avis public a été publié le 26 décembre 2025;

Il est proposé par Nancy Lizotte, appuyé par Guy Dupont et résolu d'adopter le budget pour l'exercice financier 2026 démontrant des revenus et des dépenses détaillés de la façon suivante :

Administration générale	304 393\$
Sécurité publique	102 479\$
Totale voirie hiver – été	629 604\$
Total aqueduc, égout & hygiène du milieu	225 729\$
Total aménagement urbanisme & développement	51 412\$
Total Biomasse	34 000\$
Total centre communautaire, loisir & culture	39 616\$
Total des frais de financement	434 549\$
Total de réserve financières	37 063\$

Total des dépenses 1 858 845\$

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les recettes suivantes :

Taxes et tarifications	1039 276\$
Redevances et subvention	579 471\$
Autres recettes de sources locales	240 098\$

Total des revenus 1 858 845\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme
au livre des procès-verbaux
Ce 2^e jour de décembre 2025



Nelson Thériault
Maire



Marie-France Lévesque
Directrice générale et greffière trésorière

RENCONTRE CITOYEN(NE)S

Les résidents de la municipalité de Ste-Irène sont invités à cette rencontre avec le Diocèse pour l'avenir de l'église.

- Projets pour garder le bâtiment de l'église
- Rencontre hybride (possibilité d'y participer en visio conférence)

10 février 2026 à 19h00
362 de la Fabrique, Sainte-Irène
Informations à venir dans les prochaines publications



Réflexion *Joyeux Noël*

Ce mois-ci, c'est La fête de Noël. C'est une journée bien spéciale où nous célébrons une naissance. Cette naissance, c'est aussi la mienne, la vôtre alors que naît la partie de nous qui est orientée vers la vie, la création, l'univers. Il y aura des célébrations, nous recevrons des cadeaux et des souhaits seront échangés. Il y aura des retrouvailles. Toute fois, dans toute cette agitation, souvenons-nous que notre vraie nature est plus près de la contemplation de la voûte étoilée que des cantiques de Noël que distille de la radio... La fête de Noël nous parle de naissance, n'est-ce pas une naissance qui se passe en nous, profondément. À vous tous chers lecteurs, passez un très Joyeux Noël

Marcelle Lavoie



LE DÉNEIGEMENT

C'EST LA RESPONSABILITÉ DE TOUS !

Facilité le passage des véhicules de déneigement.
INTERDICTION DE STATIONNER
Dans les rues, chemins et emprises de la Municipalité.

Posez-vous la question, l'emplacement de ma voiture ou celle des mes invités ne nuit pas aux opérations de déneigement?

En respectant les interdictions de stationnement dans la rue, vous permettez à nos véhicules de déneigement de circuler aisément dans les rues et d'effectuer un nettoyage efficace.

Nous vous remercions de votre collaboration!



Garder la neige sur votre terrain!
Il est strictement défendu de pousser ou souffler de la neige de votre entrée dans la rue ou de l'autre côté de celle-ci. Elle peut nuire à la circulation et compromettre votre sécurité ou celle des automobilistes et des piétons.

Si un entrepreneur effectue le déneigement de votre cour, vous êtes responsable de lui signifier qu'il doit garder la neige sur votre terrain.

Aurevoir 2025, bienvenue 2026

Chers citoyens et citoyennes de Sainte-Irène

*Nous vous souhaitons un heureux
temps des fêtes et une bonne nouvelle
année, santé et bonheur de la part des
membres du conseil, du personnel et de
votre maire*

Nelson Thériault

*Veuillez prendre note que
le bureau de la municipalité
pour la période des Fêtes sera fermé
du 19 décembre au 4 janvier inclusivement.*



Retour sur la fête de Noël du dimanche 7 décembre

Une belle fête de Noël remplie de joie, de rencontres avec le père Noël et d'une ambiance festive.

Le comité des Loisirs de Sainte-Irène est heureux d'avoir rassemblé la communauté autour d'un déjeuner et de la visite du père Noël, qui a offert 62 cadeaux aux enfants inscrits.

Un grand merci au père Noël, à sa lutine Èva, aux bénévoles, au personnel de la station de ski et au comité des loisirs pour leur dévouement et leur générosité.



Grâce à votre grande participation, la magie de Noël était dans notre municipalité.

Nous sommes fiers d'avoir réussi à rendre les enfants heureux et d'avoir permis de réunir les familles.

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes
À l'an prochain!!! Hohoho







Horaire pour la période des fêtes

Mercredi le 24 décembre ferme à 16h

Jeudi le 25 décembre Fermé

Vendredi le 26 décembre ouvert à partir de 13h

mercredi le 31 décembre ferme à 16h

Jeudi le 1^e janvier Fermé

Vendredi le 2 janvier ouvert à partir de 13h



Les fêtes sont à nos portes !

Faites vite vos commandes pour vos repas des fêtes.

Villageois au 418-629-1344

Réservation Salle

**Ceux qui le désirent pour les petits partys
des fêtes la salle est disponible
avec ou sans repas.**





AVIS À LA COMMUNAUTÉ

Le Villageois recherche **des personnes disponibles pour venir nous aider les fins de semaine**, notamment pour :

- la vaisselle
- le nettoyage des tables
- l'aide en cuisine

Avec le début de la **saison hivernale et l'arrivée des motoneigistes**, l'achalandage augmente et votre aide serait très précieuse afin de continuer à offrir un **bon service à notre clientèle**.

Nous sommes présentement **en travaux pour améliorer Le Villageois**, car notre objectif est clair : **le garder ouvert**, malgré les défis actuels liés au manque de personnel.

Nous sommes donc à la recherche de personnel, même à temps partiel ou occasionnel.

Si vous êtes intéressé(e) ou connaissez quelqu'un qui pourrait l'être, **votre aide ferait une grande différence**. Contacter nous par téléphone au 418-629-1344.

Merci de soutenir votre commerce local ❤



FESTIRÈNE 2026
LE VILLAGEOIS, 2 RTE DE L'ÉGLISE, SAINTE-IRÈNE

FORMULE TRIO
TOM GAGNON
17 JANVIER 20H00

PRÉSENTÉS PAR NOS PARTENAIRES:

Pascal Bérubé
À VOTRE SERVICE!

Sainte Irène

P.J.T. CONSTRUCTIONS

Postes Canada

Votre boîte aux lettres est-elle facilement accessible ?

Prenez note que vous devez déneiger un espace correspondant à la longueur de deux automobiles **devant votre boîtes aux lettres**. Ce simple geste permettra à votre facteur de se garer près de votre boîte pour livrer votre courrier en toute sécurité.

N'oubliez pas de **déneiger le dessus et l'intérieur de votre boîte aux lettres**. Nous vous demandons de libérer votre boîte aux lettres le plus tôt possible pour améliorer la livraison de votre courrier.

Les bacs de recyclage, de poubelle ne doivent pas être placé devant ou à côté de votre boîte aux lettres.

Si votre boîte aux lettres n'est pas en état nous ne sommes pas responsable de la perte de votre courrier et nous pourrions ne pas le livré.

SECTEUR VAL-D'IRÈNE ET LAC HUIT-MILLES

À l'approche des fêtes le nombre de colis augmentent et la **disponibilité des boîtes à colis** est à leur pleine capacité donc pour ne pas nuire à la livraison nous vous demandons de récupérer le plus rapidement possible vos colis.

Nous aimerais que **vous installez le numéro de porte de votre résidence** à la vue du facteur pour que vous soyez plus facile à trouver pour la livraison de colis ou de lettre avec signature et cela afin d'améliorer le service postal ainsi que les services d'urgences (ambulance, police, pompier). Merci pour ceux dont c'est déjà fait.

*Bienvenue aux nouveaux résidents.
Merci de votre collaboration.*

Pour nous rejoindre maintenant au bureau 418-629-2421

Nicole Cellulaire 418-330-1508



POUR L'ANNÉE 2026

Postes Canada n'a pas encore communiqué de **nouveaux tarifs** officiels, mais des ajustements pourraient être annoncés au début de l'année 2026. Quant à l'**avenir du bureau de poste**, aucune décision n'a encore été prise. À suivre...

Pour la périodes des fêtes, le jeudi 25 et le vendredi 26 décembre nous serons fermé ainsi que le 1^{er} janvier 2026.

Les heures d'ouvertures

***Lundi et mercredi : 9h00 à 12h00
15h00 à 17h30***

***Mardi et jeudi : 9h00 à 12h00
15h00 à 16h30***

***Vendredi : 9h00 à 12h00
15h00 à 16h00.***

Merci à tous ceux qui nous encouragent en achetant des timbres ou autres produits, cela permet de garder ce service dans notre municipalité.

MERCI !

***Nous profitons de l'occasion pour
souhaiter à tous de Joyeuses Fêtes
et une belle année 2026!***

Votre maître de poste Nicole

Et votre factrice Nancy

Paroisse Sainte-Irène

Célébrations du 13 décembre 2025 : Messe à 19 heures :

Cécile et Jean-Bte Fournier : Gaétane Lacombe et Mario Fournier.

Parents et amis défunts : Jules Gendron.

Denise et Marcel Morissette : Martin et Nathan.

Célébration de la pénitence et de la réconciliation : Avent 2025 :

Dimanche le 21 décembre à 14h à Amqui.

Luminaires : (La banque est à sec.)

20 décembre : Une paroissienne.

27 décembre : Hélène Gonthier et Nelson Thériault.

03 janvier : Gaétane Lacombe et Mario Fournier.

10 janvier : Raynald St-Laurent.

Capitations:

Il est toujours le temps de payer vos capitulations, ce qui est apprécié, car c'est presque la seule source de revenus de votre Fabrique. (Le graphique sera disponible dans la prochaine parution du journal.) Cette année, 8 familles et/ou particuliers ont payé leur dû à la Fabrique. Grand merci!

Bureau :

S. V. P. Appelez au bureau : 418-629-2815 (mardi de 9h à 11h), avant de vous déplacer, pour vous assurer que la secrétaire soit présente. Prendre note que le bureau sera fermé les 23 et 30 décembre.

Tous les membres du conseil de Fabrique
vous souhaitent le plus merveilleux des Noël!

Que la nouvelle Année vous apporte ce qu'il y a de
meilleur!

Santé! Joie! Amour! Avec de belles réunions de famille!
Et le Paradis à la fin de vos jours!

Guy Levesque vice-président, Carmen Fournier, Hélène Gonthier, tous les bénévoles qui s'impliquent au sein de l'Église ainsi que la secrétaire Denise Dubé.



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINTE-IRÈNE

INFORMATIONS

THÈME DU TEMPS DE NOËL : AYEZ CONFIANCE! DIEU TIENT PROMESSE

Le Seigneur tient toujours ses promesses. Jamais il ne renonce à son alliance avec l'humanité. Au contraire, il s'engage toujours plus dans notre histoire, jusqu'à venir l'habiter lui-même, dans l'espérance que nous comprenions et accueillions sa vie. Il va jusqu'au bout de son désir, porté par la confiance qu'il garde envers nous. Dieu avait promis la paix, et c'est un nouveau-né qui l'a portée, simplement par sa présence. Il avait promis la joie, et c'est le cœur des bergers qui s'est mis à battre plus fort, au rythme d'une annonce céleste dans le silence des champs. Il avait promis d'être avec nous, et il est venu, en prenant notre chair, en partageant notre condition humaine. Alors, ayons confiance! Dieu tient promesse en semant discrètement son amour dans nos coeurs.

1^{er} JANVIER : JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX

Le Pape Paul VI a institué le 1^{er} janvier comme Journée mondiale de la paix, dont Jésus est le signe, pour nous inciter à prier et à travailler pour la réalisation de cette paix toujours menacée sur la planète.

Demandons au Seigneur d'encourager tous nos efforts pour l'instauration d'une paix durable et pour la construction d'un monde fraternel.

7 JANVIER : FÊTE DE SAINT ANDRÉ BESSETTE

Dieu est amour et il nous aime : voilà le cœur de la foi chrétienne, rappelait ce religieux québécois. Portier au Collège Notre-Dame, il fit construire au flanc du Mont-Royal un oratoire en l'honneur de saint Joseph. Jusqu'à sa mort en 1937, le frère André fut pour les blessés de la vie un agent privilégié de la miséricorde de Dieu. Suivons son exemple et pratiquons l'hospitalité en ouvrant notre porte à l'autre.

HORAIRE

Célébrations à l'église d'Amqui:

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE 2025: 14 H Célébration de la pénitence et de la réconciliation

MERCREDI 24 DÉCEMBRE 2025 : 21 H Nativité du Seigneur

DIMANCHE 28 DÉCEMBRE 2025: 11 H Clôture de l'Année jubilaire

JEUDI 1er JANVIER 2026: 11 H Nouvel An

Prochaine célébration à Sainte-Irène

SAMEDI 17 JANVIER: 2e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Joyeuses Fêtes! Que le Dieu qui s'est fait proche illumine nos vies de sa présence!

Renée Madore, responsable du volet Liturgie et Vie communautaire



Initiation au tissage

Venez apprendre :

- Les parties du métier
- Accessoires de travail
- Calculer les besoins de fil pour un projet défini
- Monter un métier
- Lire un patron
- TISSER



Samedi
21 et 28 février

Les dates peuvent changer au besoin.

Contacter Johanne Gallant
au 418-629-4168

10 places disponibles



INFO CAB

Les nouvelles du Centre d'Action Bénévole Vallée de La Matapédia

Vous êtes travailleur saisonnier hors saison?

Pourquoi ne pas offrir quelques heures de bénévolat de temps en temps?

Vous aimez conduire?

Pourquoi ne pas accompagner des gens à leurs rendez-vous ou leurs livrer des bons repas chauds?

Contactez Patrick, notre Agent de Promotion au 629-4456

**JOYEUSES
FÊTES**

Que cette période
vous apporte
BONHEUR et PAIX !

De toute l'équipe du CAB

DEVENEZ
BÉNÉVOLE



FORMULAIRE
D'INSCRIPTION



40, avenue du Parc, Amqui, Québec, G5J 2L6



benevole@cablamatapedia.org



418 629-4456



www.actionbenevolebsl.org

LA MRC DE LA MATAPÉDIA ADOpte SON BUDGET 2026 ET CONFIRME SON RÔLE DE SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS LOCALES

Amqui, le 27 novembre 2025.C'est lors de sa séance ordinaire du 26 novembre et à la suite d'un processus rigoureux que le conseil de la MRC de La Matapédia a adopté son budget pour l'année 2026.

Les faits saillants du budget adopté sont les suivants :

- Budget de 24 083 833 \$ (excluant les investissements éoliens), représentant une augmentation de 23.18 % par rapport au budget 2025 et attribuable essentiellement à l'augmentation des enveloppes d'investissements du Fonds régions et ruralité et des investissements en véhicules et équipements du service de protection incendie afin de répondre aux objectifs du schéma de couverture de risques ;
- Quotes-parts de la partie 1 du budget et commune à l'ensemble des municipalités en augmentation de 3.56 % par rapport au budget 2025 et attribuable aux investissements en sécurité incendie et à l'application d'une nouvelle quote-part en transport adapté et collectif ;
- Quotes-parts relatives aux matières résiduelles en augmentation de 12.46 % attribuable aux investissements relatifs à la relocalisation de l'écocentre d'Amqui et à l'augmentation des frais de fonctionnement de l'Écosite de La Matapédia causée par une augmentation substantielle des coûts de transport.

« La préparation du budget de la MRC est un exercice sérieux qui nécessite une collaboration étroite entre le conseil de la MRC et l'équipe de gestionnaires. À partir des grandes orientations identifiées par le conseil, l'équipe de direction dressait bilan de l'année en cours et identifie les actions à mettre en place pour le prochain budget. Une attention continue est apportée afin de réduire au maximum les dépenses en quotes-parts auprès des municipalités locales tout en s'assurant de remplir les rôles et compétences qui nous sont confiés. De plus, le processus budgétaire a été revu cette année afin de mieux répondre aux préoccupations des membres du conseil en tenant compte des rôles respectifs de chacun. Celui-ci sera continuellement évalué afin de l'améliorer », souligne Mme Chantale Lavoie, préfète de la MRC de La Matapédia.

« Nous avons la chance d'avoir à même notre MRC de nombreux services regroupés et compétences déclarées ou déléguées qui nous permettent de faire des économies substantielles, de maintenir une expertise sur notre territoire et de développer une culture de collaboration et d'entraide entre les municipalités locales. À terme, ce sont les municipalités qui en sortent gagnantes et, conséquemment, notre population », ajoute Mme Lavoie.

« La MRC de La Matapédia, comme la plupart des MRC rurales du Québec, est aux prises avec des enjeux importants. Qu'il s'agisse de la rareté de la main-d'œuvre spécialisée, de l'augmentation des coûts dans les domaines des matières résiduelles ou de la sécurité incendie ou de la complexité des nombreuses responsabilités qui nous sont confiées par le gouvernement du Québec, les MRC doivent innover afin d'assumer pleinement leurs responsabilités tout en limitant au maximum l'impact financier sur les municipalités locales. La MRC est à l'avant-garde en matière de services regroupés et entend poursuivre dans cette direction au cours de la prochaine année », précise M. Joël Tremblay, directeur général et greffier-trésorier à la MRC de La Matapédia.

En plus de ses activités habituelles, la MRC de La Matapédia souhaite réaliser de nouvelles initiatives afin d'améliorer son fonctionnement, de réduire certaines dépenses, de consolider son offre de service aux municipalités

et de susciter de nouvelles collaborations intermunicipales. Afin d'atteindre ces objectifs, la MRC prévoit entre autres :

- Consolider le service informatique auprès des municipalités locales en collaboration avec des MRC environnantes ;
- Développer le service régionalisé en eaux usées et eau potable pour les municipalités locales ;
- Développer l'offre de service en gestion des actifs ;
- Soutenir et accompagner les municipalités en matière de gestion des ressources humaines ;
- Consolider la réserve financière en sécurité incendie afin de stabiliser les investissements en immobilisations et réduire les frais d'emprunts et d'intérêt ;
- Réviser le nombre et le fonctionnement des comités de la MRC ;
- Évaluer le modèle de gestion des écocentres afin d'en améliorer l'efficience ;
- Tenir des rencontres d'information auprès des municipalités locales concernant le rôle et les responsabilités de la MRC ;
- Planifier une rencontre d'information sur les différents modèles de gouvernance municipale et les processus de regroupements de services ou de municipalités ;
- Assurer la diffusion des séances du conseil.

Nomination du comité administratif

Lors de la séance du 26 novembre, le conseil de la MRC a aussi procédé à la nomination des membres du comité administratif, qui sont maintenant les suivants :

1. Mme Chantale Lavoie, préfète ;
2. M. Martin Landry, préfet suppléant, Municipalité d'Albertville ;
3. Mme Sylvie Blanchette, Ville d'Amqui ;
4. Mme Odile Roy, Ville de Causapscal ;
5. Mme Chantal Gagné, Municipalité de Lac-au-Saumon ;
6. M. Gino Canuel, Municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui ;
7. M. Jean-Paul Bélanger, Municipalité de Saint-Cléophas.

- 30 -

Source :

M. Joël Tremblay, directeur général et greffier-trésorier
MRC de La Matapédia
418 629-2053, poste 1107
j.tremblay@mrcmatapedia.quebec

Entrevues :

Mme Chantale Lavoie, préfète
MRC de La Matapédia
418 629-2053, poste 1118
c.lavoie@mrcmatapedia.quebec



Chantale Lavoie, préfète de la MRC de La Matapédia.
Crédit photo : Zone Blanche



MRC de
LA MATAPÉDIA



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Lancement d'un appel de candidatures pour enrichir l'offre artistique et culturelle du territoire

Amqui, le 5 décembre 2025 – La MRC de La Matapédia, en collaboration avec COSMOSS La Matapédia et son comité Arts et culture, lance un appel de candidatures afin de constituer une banque de personnes intéressées à offrir des ateliers ou des cours artistiques et culturels sur le territoire dès 2026.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'Entente de développement culturel entre le gouvernement du Québec et la MRC, et reflète la volonté du comité de diversifier et d'enrichir l'offre culturelle récurrente en donnant une place centrale à la créativité, au partage des savoir-faire et à la valorisation du patrimoine vivant matapédien.

Qui peut soumettre une proposition?

L'appel s'adresse aux artistes professionnels et aux citoyennes et citoyens passionnés qui souhaitent transmettre un savoir, une technique ou une tradition.

Toutes les formes d'expression sont les bienvenues, notamment les arts visuels, la musique, l'écriture, la photographie, le théâtre, la danse, l'artisanat, les métiers d'art, le patrimoine vivant, le conte, la bande dessinée, etc.

Comment participer?

Les personnes intéressées ont jusqu'au **31 janvier 2026** pour transmettre leur candidature. Les offres seront analysées par un comité composé de partenaires du milieu culturel, communautaire et éducatif. Les candidats retenus seront ensuite contactés afin d'explorer les possibilités de collaboration.

Un accompagnement logistique et budgétaire pourra être offert afin de soutenir la mise en place des ateliers. Les sommes seront attribuées selon les besoins et le nombre de candidatures retenues.

Deux façons de soumettre sa candidature :

1. Compléter le [formulaire Google](#);
2. Télécharger le [formulaire PDF que vous pouvez remplir et sauvegarder](#).

– 30 –

Sources :

Mme Karine Lévesque
Conseillère en développement culturel
MRC de La Matapédia
418 629-2053, poste 1036
culture@mrcmatapedia.quebec

Mme Andréanne Devost
Agente de communication et de concertation
COSMOSS La Matapédia
418 631-3753
adevost@cssmm.gouv.qc.ca



Surveillez votre courrier!

Dans les premières semaines de 2026, la MRC de La Matapédia vous demandera votre opinion!

- Identité matapédienne
- Appartenance à la région
- Accueil des nouveaux arrivants
- Votre vision de l'avenir de La Matapédia

Votre avis est important et nous espérons que vous participerez en grand nombre!

Saviez-vous que la MRC de La Matapédia prépare activement son Plan climat?

Un projet concret pour anticiper et relever les défis des changements climatiques sur notre territoire!

Mais au fait, c'est quoi un Plan climat?

C'est une feuille de route qui combine **adaptation** et **atténuation** sur une période définie, afin de mieux se préparer aux impacts des changements climatiques.

✓ **S'adapter** : Identifier les risques liés à notre environnement et mettre en place des solutions pour s'adapter.

✓ **Atténuer** : Faire l'inventaire des gaz à effet de serre (GES) émis par l'ensemble de notre territoire (municipalités, MRC, la communauté) et évaluer des moyens concrets pour diminuer ces émissions.

✓ **Soutien à la transition** : Mobiliser, planifier et instaurer une gouvernance efficace pour réussir ensemble.

La MRC s'engage à **mieux comprendre les vulnérabilités locales**, à **préparer les municipalités et la population** face aux risques climatiques, et à **contribuer à l'effort collectif de réduction des GES au Québec**.

Cette démarche est volontaire, mais essentielle pour bâtir un avenir plus résilient pour notre relève!

Pour en savoir plus, consultez notre page web : <https://www.mrcmatapedia.qc.ca/planclimat>

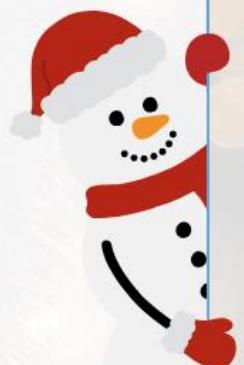


ÉCOSITE de la Matapédia

Amqui

Fermé du 14 décembre 2025
au 12 janvier 2026

De retour le 13 janvier 2026



Sayabec

Fermé jusqu'en mai

Causapscal

Fermé jusqu'en mai



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

ecoregie.ca

CERTIFICAT D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

Vous avez une construction endommagée, partiellement détruite ou délabrée et vous pensez de procéder à sa démolition ?

Tel que spécifié dans le règlement des permis et certificats de votre municipalité, un projet de démolition d'une construction ou d'une partie d'une construction est interdit sans l'obtention d'un certificat d'autorisation.

Sachez que le fait d'obtenir ce type de certificat avant de démolir un bâtiment permet de maintenir à jour le rôle d'évaluation.

De cette façon, vous éviterez de payer un impôt foncier sur un bâtiment qui n'existe plus.



Voici les renseignements que doit contenir votre demande de certificat d'autorisation:

- Les motifs de la démolition;
- Une ou des photos de la construction visée, l'adresse où elle est située ainsi qu'un croquis de son emplacement sur le terrain;
- Les détails techniques requis pour assurer la bonne compréhension des travaux;
- La date et la durée anticipée des travaux et les mesures de protection envisagées lorsque nécessaire;
- L'engagement du requérant à remettre le terrain en bon état de propreté dans les trente (30) jours suivant la fin des travaux de démolition.



Sachez que les débris et les encombrants issus d'une démolition doivent être acheminés dans un écocentre ou vers un endroit autorisé.

Un message de votre municipalité

Biscuits roulés tricolores

INGRÉDIENTS

- Farine tout usage, tamisée-360 g (2 ⅓ tasses)
- Poudre à pâte-5 ml (1 c. à thé)
- Sel fin-2,5 ml (½ c. à thé)
- Beurre non salé, mou-230 g (1 tasse)
- Sucre-250 g (1 ¼ tasse)
- Œuf-1
- Extrait de vanille-7,5 ml (1 ½ c. à thé)
- Colorant alimentaire vert-Quantité suffisante
- Colorant alimentaire rouge-Quantité suffisante
- Confettis alimentaires-250 ml (1 tasse), au goût



PRÉPARATION

1. Dans un bol, mélangez la farine, la poudre à pâte et le sel.
2. Dans un grand bol ou au malaxeur sur socle, fouettez le beurre et le sucre de 3 à 4 minutes jusqu'à ce que le mélange double de volume et blanchisse.
3. Ajoutez l'œuf, la vanille et mélangez bien le tout.
4. Avec une cuillère en bois ou une spatule en silicone (maryse), incorporez le mélange sec dans le beurre fouetté et mélangez bien la préparation. Ne mélangez pas trop.
5. À l'aide d'une balance alimentaire, divisez la pâte en 3 morceaux.
6. Dans un bol, ajoutez quelques gouttes de colorant alimentaire vert à un tiers de la pâte. Mélangez-la bien jusqu'à ce que la couleur soit presque entièrement homogène. N'en mettez pas trop, car la couleur va s'intensifier lorsque vous allez rouler la pâte.
7. Répétez la même opération pour la pâte rouge.
8. Entre deux feuilles de papier parchemin, abaissez chaque pâton pour former des rectangles de 15 x 30 cm (6 x 12 po).
9. Mettez les 3 abaisses de pâte au réfrigérateur au moins 30 minutes.
10. Préchauffez le four à 175 °C (350 °F). Tapissez 2 plaques à pâtisserie de papier parchemin.
11. Sur une feuille de papier parchemin, empilez les trois couches de pâte dans cet ordre : vert, blanc, rouge.
12. Roulez les 3 couches de pâte en prenant soin de bien serrer le rouleau pour qu'il n'y ait pas un trou au centre. Emballez-le bien serré dans un plastique alimentaire. Mettez le rouleau au moins 1 heure au réfrigérateur.
13. Mettez les confettis dans une plaque peu profonde. Badigeonnez le rouleau d'une très mince couche d'eau froide. Roulez-le dans les confettis pour couvrir toute sa surface.
14. Avec un couteau très tranchant, coupez des rondelles de 1,25 cm (½ po) d'épaisseur. Placez-les sur 2 plaques recouvertes de papier parchemin en les espacant d'au moins 4 cm (1 ½ po).
15. Faites cuire les biscuits de 12 à 14 minutes jusqu'à ce qu'ils commencent tout juste à doré sur les côtés et que le centre perde sa couleur translucide.
16. Laissez les biscuits refroidir 5 minutes sur la plaque avant de les transférer sur une grille jusqu'à ce qu'ils refroidissent complètement.

CONSERVATION

Les biscuits se conservent jusqu'à 5 jours dans un contenant hermétique. Bien emballés, ils se congèlent crus ou cuits.



Le Mot vert du mois – «Subventions pour les produits d'hygiène réutilisables» - Décembre2025

Bonne nouvelle ! Certaines municipalités des MRC de La Mitis et de La Matapédia offrent déjà une **subvention pour l'achat de produits d'hygiène réutilisables** comme des couches lavables et des produits menstruels durables. Avec l'arrivée de la tarification incitative, c'est une belle façon d'économiser tout en réduisant les déchets à la maison. De plus, Noël approche, alors pourquoi pas **offrir un cadeau de Noël d'un produit réutilisable!**

Pourquoi faire la transition ?

Une femme utilisera en moyenne **11 000 tampons** au cours de sa vie. À l'échelle mondiale, cela représente plus de **20 milliards de produits d'hygiène à usage unique** qui finissent chaque année à l'enfouissement et qui peuvent être toxiques pour le corps. Du côté des enfants, ils utilisent environ **6 000 couches jetables** avant d'atteindre la propreté qui vont mettre chacune **300 à 500 ans** avant de se décomposer. En comparaison, **1 couche lavable peut remplacer 230 couches jetables.**

En choisissant des alternatives réutilisables comme les **couches lavables, les serviettes hygiéniques réutilisables, les coupes menstruelles ou les culottes menstruelles**, chaque personne contribue activement à protéger l'environnement et à économiser de l'argent sur le long terme.

Et avec l'arrivée de la **tarification incitative des déchets** le **1^{er} janvier 2026**, réduire la quantité de déchets jetables devient encore plus avantageux. Moins de déchets produits = moins de frais à payer!

Une aide financière offerte localement

Au début, l'achat de produits réutilisables peut sembler dispendieux, c'est pourquoi plusieurs municipalités du territoire offrent une subvention pour l'achat de produits d'hygiène réutilisables et plus encore comme :

- **La Matapédia** : Amqui, Causapscal, St-Noël, Sayabec et Val-Brillant
- **La Mitis** : Mont-Joli, Ste-Angèle-de-Mérici, Ste-Flavie, Ste-Luce et Price

Les montants et critères peuvent varier selon la municipalité, alors n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre municipalité pour connaître le programme en vigueur. Les municipalités mentionnées offrent toutes des subventions pour des couches lavables, mais certaines offrent aussi des subventions pour des produits menstruels durables ou même d'autres produits comme un bidet!

Avec la **tarification incitative** qui entrera en vigueur le **1^{er} janvier 2026**, c'est le moment idéal pour passer au réutilisable, réduire vos déchets et même **offrir un cadeau de Noël utile et durable!**

Karolyne Beauchamp, Conseillère en gestion des matières résiduelles





La tarification incitative sur les déchets

DÈS LE 1^{ER}
JANVIER 2026

PRINCIPE < UTILISATEUR-PAYEUR >



Achat de vignette pour les bacs roulants à déchets supplémentaires \$



Remplis formulaire au : www.ecoregie.ca



Appelle au : 1 800 631-2924



Prix en fonction du volume du conteneur à déchets et de sa fréquence de collecte



Compte de taxe municipale

**Un seul bac roulant à déchets ?
Pas besoin de vignette**



Plus tu produits de déchets, plus tu paies

SAVIEZ-VOUS QUE ?



Seulement 4% de nos déchets devraient se retrouver au bac vert?

C'est pour ça que la collecte est aux 3 semaines

Pourquoi faire, la tarification incitative sur les déchets ?



Encourage un meilleur tri



Incite la réduction à la source



Répartition plus équitable des coûts



**DES QUESTIONS ?
BESOIN D'UNE VIGNETTE ?**

Contactez la Régie !

1-800-631-2924

info@.ecoregie.ca

www.ecoregie.ca/formulaires



CALENDRIER D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES
14 DÉCEMBRE AU 17 JANVIER



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
14 décembre	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1janvier JOUR DE L'AN 2026	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
						Festirène au Villageois Messe 19h

Cueillette ordures

Cueillette recyclage

Cueillette bac brun

Val D'Irène

Séance du conseil municipal

➤ **Horaire du bureau de poste**

Lundi et mercredi : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

Mardi, jeudi et vendredi : 9h00 à 12h00

Pour nous rejoindre : 418-629-2421

➤ **Horaire du bureau municipal**

Lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h à 16h

Vendredi fermé

Téléphone : 418-629-5705

Courriel: steirenedirection@mrcmatapedia.quebec

➤ **Bureau de la fabrique** ouvert tous les mardis de 9h00 à 11h00. Téléphonez au bureau, **avant de vous déplacer**
418-629-2815.



➤ **Écosite d'Amqui**

ouvert du mardi au samedi de 9h à 17h

- Pour toute **demande de permis**, téléphonez l'inspecteur **Jocelyn Couturier** directement à la MRC de la Matapédia au 418-629-2053 poste 1135.
- **Le coordinateur en loisirs et culture**, Gino Bouchard au 418-330-3714.
- **La conseillère en développement**, Jessie Proulx, 418-629-2053 poste 1023.